

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 41 (1983)
Heft: 2

Artikel: Quarante ans d'études économiques et sociales
Autor: Languetin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUARANTE ANS D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Pierre LANGUETIN,
*Vice-Président de la
Banque Nationale Suisse, Berne*

Il est un penchant naturel de considérer la période contemporaine comme l'une des plus importantes et des plus décisives de l'histoire. Si l'on fait abstraction des événements dramatiques qu'ont constitués les deux guerres mondiales, la période couverte par l'activité de la Société d'études économiques et sociales frappe, en l'absence de recul historique, par l'ampleur et la portée de ses mutations. Pendant les quatre dernières décennies, nous avons été les témoins de transformations profondes, d'évolutions accusées, de révolutions même, qui ont radicalement modifié et parfois bouleversé les conditions de vie des peuples.

Dans le domaine économique, les phases successives de cette période se résument en quelques mots, lourds de sens et de conséquences : la reconstruction des économies disloquées par la guerre, l'essor des économies nationales et son corollaire l'expansion du commerce mondial stimulé par un vaste mouvement d'ouverture des marchés et d'intégration économique en Europe ; l'emballement de la croissance et l'inflation dans un monde de plus en plus interdépendant ; la rupture des équilibres fondamentaux, la récession, le chômage. Les espoirs quasiment illimités nés du bien-être croissant dans les pays industrialisés, le sentiment de sécurité suscité par la confiance des économistes dans les progrès de leurs connaissances, comme aussi la volonté affermie des gouvernements d'assurer une croissance continue dans le plein-emploi, sont remis en cause par la rapidité et la brutalité des changements que l'humanité a subis sans pouvoir les comprendre pleinement ni les maîtriser.

Au plan monétaire, cette marche de l'histoire se reflète dans les transformations fondamentales subies au cours des décennies par le système monétaire international. Son unité ayant disparu, il fallut la reconstituer dans l'après-guerre. Sur le plan mondial, au travers des accords de Bretton-Woods instituant le Fonds monétaire international et la Banque internationale de reconstruction et de développement ; sur

le plan européen, par l'amélioration et la multilatéralisation progressives des accords de paiements bilatéraux, par la création de l'Union européenne de paiements, efforts couronnés, à la fin de 1958, par le retour à la convertibilité des monnaies. Cette régénération devait constituer un instrument puissant pour l'essor économique qui allait se produire mais, par ailleurs, elle portait les germes du mal pernicieux qui devait bientôt commencer à ronger l'économie mondiale : la surchauffe et l'inflation. Après quelques signes prémoniteurs vers la fin des années 1960, la phase pour ainsi dire publique des dérèglements monétaires s'ouvrait d'une manière spectaculaire, le 15 août 1971, par l'abandon de la convertibilité du dollar en or. Les changes fixes, qui avaient été considérés comme «une vache sacrée» par les économistes et les gouvernements en dépit des dévaluations multiples survenues dans l'après-guerre, n'allaient pas tarder à faire place à un système nouveau, celui des changes flottants. Et ce système s'imposerait davantage par l'état de nécessité et la contrainte des faits que par les avantages théoriques dont leurs promoteurs voulaient par avance les parer. Le recours à ce «non-système», à partir de janvier 1973, traduisait en fait l'abandon des disciplines collectives auxquelles s'étaient soumis jusqu'alors - sans toujours pouvoir s'y conformer entièrement - la plupart des gouvernements. Le régime des changes fixes présuppose l'équilibre extérieur des économies nationales, condition impérative de la stabilité des relations internationales et d'un bon fonctionnement du système monétaire.

L'inobservation et parfois le rejet, par certains pays, de cette règle fondamentale allaient graduellement contaminer les autres pays, l'interdépendance entre les nations favorisant la transmission des unes aux autres de fléaux tels que l'inflation monétaire et le déséquilibre des balances de paiements auxquels contribuaient des déficits budgétaires grandissants. De plus, l'illusion - dont se sont bercés à la fois les économistes et les gouvernements - selon laquelle les changes flottants allaient redonner à chaque pays une autonomie économique et monétaire a gravement accru les troubles qui se manifestèrent tout au cours des années 1970. Les divergences s'accroissant entre les politiques et les situations économiques, les chocs pétroliers se produisant à un moment où les économies étaient déjà en perte d'équilibre, les déficits extérieurs courants prirent une ampleur inusitée. Il en résultera, dans un régime monétaire livré à des forces incontrôlées, des bouleversements de cours de change qui, à leur tour, aggraveront la situation générale et rendront plus malaisée encore une régulation cohérente de l'économie.

Les heurs et malheurs des politiques monétaires n'ont pas peu contribué aux dérèglements dont témoignent l'état actuel des économies et des déséquilibres internationaux. Dans les efforts qui devront être entrepris ou poursuivis pour remédier au délabrement de l'économie - dont le voyant le plus angoissant est l'ampleur du chômage dans les pays en développement ainsi que dans les pays industrialisés - et

pour stimuler les investissements requis par les défis structurels et technologiques, les politiques monétaires continueront de jouer un rôle dominant.

Les tâches de l'avenir seront considérables, à la mesure des progrès économiques à accomplir et des distorsions à redresser. Il s'agira de remédier aux graves problèmes de structure qui se posent à trois niveaux. Au niveau mondial, il faut réduire les différences de développement économique, stabiliser ou modérer l'endettement d'un grand nombre de pays et créer des conditions favorables à la stabilité des prix des matières premières, singulièrement ceux de l'énergie. Au plan intérieur, il faudra ramener, à des proportions supportables et sur une base durable, les déséquilibres fondamentaux tels que le sous-emploi, l'inflation et les dépenses budgétaires. Il faudra également viser à rétablir un équilibre apparemment perturbé entre les conditions favorables à l'accroissement de l'emploi et l'utilisation optimale du progrès technique. Enfin, au niveau des entreprises et des secteurs d'activité durement secoués par les chocs conjoncturels, l'ébranlement des structures et les coups de butoir monétaires, il faudra créer des conditions-cadre plus favorables à l'investissement, à la recherche et à l'innovation.

Le membre de la Société d'études économiques et sociales qui a suivi assidûment ses activités depuis 1943, comme celui qui parcourt la liste des articles qui ont été publiés dans la Revue, ne peut manquer d'être frappé par la coïncidence entre l'historique qui vient d'être esquissé et les sujets traités dans la Revue. Si l'on s'en tient au seul domaine monétaire et bancaire, on constate à quel point la Revue porte le témoignage des courants et des évolutions observés pendant cette période. Un bref rappel des titres permet d'en donner une idée. «*Qu'est-ce que l'inflation ?*», se demandait-on en 1948. «*Le problème du rétablissement des échanges multilatéraux*» était à l'ordre du jour, en la même année, lorsque l'on faisait le point également sur : «*Deux guerres mondiales - deux conceptions monétaires*». Le lien entre le commerce et les paiements suscita une réflexion, en 1951, sur «*La libération des échanges et l'Union européenne des paiements*» ; et, en 1958, sur : «*Zone de libre-échange et régime des paiements intra-européens*».

En avril 1959, la Revue se penche sur les «*Répercussions pratiques pour la Suisse de la convertibilité des monnaies*». Celle-ci donne l'occasion d'une étude sur «*L'exportation de capitaux et la politique de la Banque nationale suisse*». En 1961, on perçoit les derniers sursauts de la doctrine de l'étalon-or, dont il est question dans un article intitulé : «*Grandeur et décadence de l'étalon-or*». Et voici revenu, en 1964, un thème lancinant avec une «*Recherche des origines de l'inflation en Suisse*». L'activité des banques retient l'attention, en mai 1966, avec le thème : «*La Suisse, centre financier international*». Le rôle de la Banque nationale est exposé une fois de plus en 1968, année en laquelle sont présentés également «*Les organismes monétaires internationaux*». Après la suspension de la convertibilité du dollar, on se penche sur le «*Dollar et*

l'Europe», l'année suivante, sur *«Crise monétaire internationale et avenir du franc suisse»*. *«Les entreprises multinationales ont-elles des effets perturbateurs sur le système monétaire international ?»*. Voilà une question importante, posée en 1973, sous le régime des changes flottants, un régime qui justifiera, en 1978, une étude intitulée : *«Les Banques, le franc suisse et l'industrie»*.

Ainsi que cela ressort de cette énumération partielle, les conférences organisées par la Société et les articles imprimés dans la Revue ont été conçus pour un public principalement mais non exclusivement suisse. Ils donneront par conséquent davantage le reflet des accords de paiements européens, en particulier de l'Union européenne de paiements, que de l'oeuvre des institutions de Bretton-Woods, dont la Suisse ne fait pas partie. Mais les conférenciers et les auteurs s'interrogeront aussi sur les conséquences pour notre économie de la convertibilité des monnaies. Ils exposeront de manière autorisée la situation du franc suisse à différentes époques. Ils se préoccuperont du développement du centre financier que représente notre pays ainsi que des mouvements de capitaux qui se multiplient sur le plan international.

Ils examineront la situation nouvelle créée par un dollar inconvertible et exposeront les effets de la crise monétaire internationale sur la tenue de notre monnaie. La politique de la banque centrale fera, à de nombreuses reprises, l'objet d'un examen. Seront traités les différents thèmes qui constituent son activité : la création monétaire, le contrôle des exportations de capitaux, les relations avec les banques, l'importance du franc suisse pour l'industrie. D'autres sujets en relation avec les perturbations du marché des changes seront abordés : l'action des entreprises multinationales sur le marché des devises a-t-elle le caractère de gestion des liquidités de l'entreprise ou de spéculation sur les monnaies ?

Les exemples qui viennent d'être indiqués montrent, comme autant de jalons sur une longue route, tout l'intérêt porté par la Société d'études économiques et sociales, éditeur de la Revue, aux domaines monétaire et bancaire. Par la voie orale ou par l'écriture, par des rencontres avec les personnalités les plus compétentes de leur époque ou des articles, la Société a créé un centre de contacts et d'information précieux pour les personnes intéressées - et il y en a beaucoup - aux problèmes qui se sont posés dans notre pays. Si le survol présenté ci-dessus ne peut guère rendre pleinement justice à la Société d'études économiques et sociales, à ses fondateurs et aux membres de ses institutions, il permet au moins de mettre en lumière les mérites de ceux qui, inlassablement au fil des années, se sont employés pour que, dans le domaine monétaire comme dans tant d'autres auxquels la Société a voué son attention, le public averti soit informé des évolutions les plus importantes par des personnalités particulièrement qualifiées. Puisse leur action être poursuivie avec conviction car, dans un avenir qui paraît troublé aujourd'hui mais qui reste chargé d'espérance, la nécessité d'expliquer des phénomènes de complexité croissante, d'informer et d'éclairer l'opinion ne peut que devenir plus pressante.